

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 AVRIL 2018

PRESENTS : MM BONNET A. CHAMPAIN M. CHARBONNEAU P. CHARRIER D. CHARBONNEAU F. BOURASSEAU C. BAUCHET S. BOUSSEAU V. BONNERY PY. COUTAUD N. BOUTIN P. DIEUMEGARD Ch. GOURAUD C. GABORIEAU J-B. GUERIN M. MOREAU M. LEROUX MM.

ABSENTE REPRESENTEE : Madame BOISSELIER Pascale, par Madame BOURASSEAU Colette.

ABSENT EXCUSE : Monsieur DAUGER Franck.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame COUTAUD Nathalie.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2018

Les propositions de budgets primitifs 2018 pour la Commune, les aménagements commerciaux, le service Assainissement, le CCAS-Foyer Soleil, la réserve foncière de Sainte Anne, et la zone d'habitations des Ecotais 2, ont été présentés au Conseil Municipal, qui les a validés. Ces budgets sont résumés sur les tableaux repris ci-dessous.

COMMUNE	
Section de Fonctionnement Dépenses : 1 582 006 euros Recettes : 1 582 006 euros	Section d'Investissement Dépenses : 1 623 541 euros Recettes : 1 623 541 euros
SERVICE ASSAINISSEMENT	
Section d'Exploitation Dépenses : 142 500 euros Recettes : 142 500 euros	Section d'Investissement Dépenses : 2 321 459 euros Recettes : 2 321 459 euros
AMENAGEMENTS COMMERCIAUX	
Section d'Exploitation Dépenses : 21 800 euros Recettes : 21 800 euros	Section d'Investissement Dépenses : 438 597 euros Recettes : 438 597 euros
BUDGET RESERVE FONCIERE DE SAINTE ANNE	
Section d'Exploitation Dépenses : 156 652,48 euros Recettes : 156 652,48 euros	Section d'Investissement Dépenses : 156 652,48 euros Recettes : 156 652,48 euros
BUDGET LES ECOTAI 2	
Section d'Exploitation Dépenses : 404 040,28 euros Recettes : 404 040,28 euros	Section d'Investissement Dépenses : 99 794,99 euros Recettes : 99 794,99 euros
BUDGET CCAS/FOYER SOLEIL	
Section de Fonctionnement Dépenses : 117 392 euros Recettes : 117 392 euros	Section d'Investissement Dépenses : 8 160 euros Recettes : 8 160 euros

Précisions :

Budget communal

Parmi les nouvelles opérations lancées cette année, on trouve :

. la réfection du réseau d'eaux pluviales de la rue du Stade, en parallèle de celle du réseau d'assainissement (pris en charge par le budget Assainissement),

. l'aménagement de la place de la Noue et de la Mairie en cours d'études,

. l'effacement des réseaux télécom et d'éclairage public, ainsi que la pose de 13 nouveaux lampadaires, d'une partie des rues de la Renaudière et des Herbiers, l'effacement du réseau électrique étant supporté financièrement par le SYDEV.

....

. Le détail des dépenses du budget communal d'investissement est par ailleurs communiqué ci-dessous :

Libellés	Nouveaux Crédits	Reports	Total
<u>Rbt du capital des emprunts</u>	168 300	0	168 300
<u>Rbt anticipé - Prêt relais (293 000 euros au total)</u>	93 000	200 000	293 000
<u>Rbt loyers de garantie</u>	400	0	400
<u>Terrains divers</u>	1 500	0	1 500
<u>Mobilier urbain</u>			
. Signalisation	-5 000	30 000	25 000
. Autre mobilier, éclairage de fin d'année	0	0	0
<u>Matériels - Service technique</u>	10 000	8 000	18 000
<u>Bâtiments divers</u>			
. Travaux et équipement divers	50 000	59 532	109 532
<u>Etude - Restructuration - Agrandissement de la salle omnisports</u>	15 000	15 000	30 000
<u>Restructuration de la mairie</u>	17 000	92 609	109 609
<u>Vidéo-projecteur - Mairie</u>	4 800	0	4 800
<u>Défibrillateur bourg - Salle polyvalente</u>	2 200	0	2 200
<u>Aménagement de la place de la Noue- Cadres CCU</u>	270 000	28 000	298 000
<u>Plantations - Cadre CPR</u>	2 000	0	2 000
<u>Voirie PG 2018</u>	120 000	0	120 000
<u>Réseau d'eaux pluviales - Rue du Stade</u>	-39 000	154 000	115 000
<u>Travaux de finition de voirie - Puyravault</u>	20 000	194 000	214 000

<u>Travaux réseaux divers - Cadre PUP</u>	19 000	0	19 000
<u>Effacement des réseaux (tél. - Ecl. Public ...) - R. de la Renaudière, Herbiers</u>	48 200	0	48 200
<u>Eclairage public divers</u>	-5 000	10 000	5 000
<u>Avance remboursable au budget Aménagements Commerciaux</u>	40 000	0	40 000
TOTAUX	832 400	791 141	1 623 541

Budget des aménagements commerciaux

Ce budget annexe assujéti à la TVA a été ouvert en 2016, avec pour objectif la création d'un ensemble commercial comprenant une boulangerie, des locaux de bureaux pour l'agence AXA, un restaurant, et un box supplémentaire à aménager. La boulangerie et le restaurant ont été mis en service à l'automne 2017, et les locaux de bureau cédés à Monsieur Olivier CAILLAUD, gérant de l'Agence AXA, le 29 Mars dernier. Ils avaient auparavant fait l'objet d'une convention d'occupation précaire, depuis leur mise en service en Octobre 2017. Le budget a pour sa partie exploitation-fonctionnement, vocation de prendre en charge les intérêts des emprunts contractés (principal, et relais), ainsi que les charges liées à la gestion de la copropriété. Au niveau investissement, des crédits ont été prévus notamment pour les travaux d'aménagement du box disponible, qui a été livré nu. Les montants budgétaires sont ici exprimés ht.

Libellés	Nouveaux Crédits	Reports	Total
<u>Déficit 2017 reporté</u>	21997	0	21997
<u>Rbt du capital de l'emprunt à LT</u>	16600	0	16600
<u>Rbt du capital de l'emprunt relais</u>	71000	269000	340000
<u>Travaux - Boulangerie, locaux AXA, box et restaurant</u>	29000	31000	60000
TOTAUX	138597	300000	438597

Budget Assainissement (budget assujéti à la TVA – Inscriptions budgétaires ht).

La section investissement de ce budget reprend les crédits nécessaires aux travaux de construction de la nouvelle station d'épuration du bourg, du réseau de transfert des eaux usées des villages de la Ronde-la-Chunelière vers l'agglomération, et de réfection du réseau de collecte des eaux usées de la rue du Stade, l'ensemble de ces chantiers étant commencé avec une fin programmée en Juillet prochain.

Libellés	Nouveaux Crédits	Reports	Total
<u>Rbt du capital des emprunts</u>	55900	0	55900
<u>Rbt anticipé emprunts-relais</u>	850000	0	850000
<u>Station d'épuration - Travaux et réseau de transfert</u>	-38712	1233549	1194837

Construction-Réfection du réseau d'assainissement	-19000	229722	210722
Amortissements	10000	0	10000
TOTAUX	858188	1463271	2321459

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2018

Le tableau reprenant les bases d'imposition réévaluées pour 2018 par la Direction Générale des Finances Publiques a été présenté au Conseil pour la fixation des taux d'imposition locaux, afin de déterminer le produit fiscal nécessaire à l'établissement du budget primitif de la Commune. Au regard des besoins évalués, une révision de 0,5 % des trois taux a été décidée pour 2018. Les nouveaux taux, les bases, les produits et les éléments annexes (allocations compensatrices) de cette année, sont repris sur le tableau suivant :

Impôts	Bases prévisionnelles 2018	Taux votés pour 2018	Produits prévisionnels 2018 avec les nouveaux taux
Taxe d'habitation	1 670 000 euros	18,55 %	309 785 euros
Taxe sur le foncier bâti	1 235 000 euros	16,10 %	198 835 euros
Taxe sur le foncier non bâti	107 900 euros	51,17 %	55 212 euros
Total			563 832 euros
	2018		
Allocations compensatrices prévisionnelles	35 329 euros		
dont compensation exonérations de la taxe d'habitation	27 394 euros		
dont compensation exonérations de la taxe sur le foncier bâti	7 935 euros		
dont dotation unique spécifique (TP/ CFE)	0 euros		

Pour information : éléments de l'année écoulée

Impôts	Bases 2017 ajustées	Taux 2017	Produits 2017
Taxe d'habitation	1 627 088 euros	18,46 %	300 360 euros
Taxe sur le foncier bâti	1 194 290 euros	16,02 %	191 325 euros
Taxe sur le foncier non bâti	106 792 euros	50,92 %	54 378 euros
Total			546 063 euros
	2017		
Allocations compensatrices prévisionnelles	32 353 euros		

dont compensation exonérations de la taxe d'habitation	23 274 euros		
dont compensation exonérations de la taxe sur le foncier bâti	8 988 euros		
dont dotation unique spécifique (TP/ CFE)	91 euros		

ORANGE – PRESENTATION DU PROJET DE RELAIS 4G POUR AVIS – SECTEUR DE LA STATION D'EPURATION

A la demande de la Commune, la société SNEF qui représente ORANGE a lancé une seconde étude d'implantation d'un relais de téléphonie mobile 4G, sur le site de l'ancienne station d'épuration (rue des Herbiers), alternative à celle réalisée il y a quelques mois pour le secteur des Combes. Avant d'aller plus loin dans ce projet, l'opérateur a demandé au Conseil de formuler officiellement par délibération un avis sur ce nouveau dossier. L'assemblée a donc décidé donc par 16 voix pour, et deux bulletins blancs, d'avaliser le site en question.